

CHARTE D'UTILISATION DE L'ENSEIGNEMENT HYBRIDE



GUIDE DU BON USAGE DE TEAMS

Pour les élèves

- ❗ Je respecte le droit à l'image et le droit intellectuel de chacun conformément aux lois.
- ❗ Lorsque j'écris à un enseignant via TEAMS ou un autre canal, je veille à respecter les règles de politesse et de courtoisie tout en utilisant un langage correct.
Mes parents communiquent en priorité avec l'équipe enseignante via l'adresse mail scolaire du professeur (prénom.nom@arvise.be) tout en précisant l'objet et l'élève concerné. Teams est un outil pédagogique et non de communication.
- ❗ Je veille à contacter les enseignants durant les heures de cours et non le soir ou le week-end, en spécifiant qui je suis et ma classe.
- ❗ Je confirme la bonne réception des messages des professeurs via 📧.
- ❗ Je me connecte à temps pour les cours en visioconférence (pour rappel, la présence est obligatoire !) et j'évite l'utilisation des autres plateformes, réseaux ou jeux en parallèle lorsque je participe aux cours. **Version hybride.**
- ❗ J'allume ma webcam si on me le demande, je désactive le micro lorsque je n'ai pas la parole et j'utilise la fonction adéquate pour prendre la parole (je lève la main 🙋).
- ❗ Je veille à être présentable pour les cours en visioconférence.
- ❗ Je prépare mon cours devant moi pour assister aux cours donnés en visioconférence. **Version hybride.**
- ❗ Je respecte les échéances données par les enseignants pour les travaux à rendre (délai, endroit, format de fichier). Un travail peut être rendu par TEAMS à défaut de pouvoir l'imprimer ou de l'envoyer par mail.
- ❗ Je complète mon journal de classe (avec les travaux demandés et les cours en visioconférence).
- ❗ Dans un souci de convivialité, je place une photo de profil sur mon compte Teams.
- ❗ Je suis absent de plus d'une semaine en période de crise sanitaire, je peux demander à suivre le cours en direct via mon TEAMS, je dois cependant prévenir l'enseignant à l'avance et avoir son accord.
- ❗ Je respecte les règles du ROI de l'école.

Tout retard ou travail non rendu peuvent être sanctionnés.

Tout manquement au règlement pourra être sanctionné.

Signature de l'élève :

L'équipe pédagogique